

Communiqué de presse

Tous les citoyens appelés à donner leur avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial de Toulouse Métropole

--- Résumé ---

Du 17 décembre au 16 janvier 2018, Toulouse Métropole lance une grande consultation publique pour recevoir l'avis des citoyens sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

- ☒ La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) d'Occitanie, qui a rendu son avis sur le PCAET de Toulouse Métropole le 18 octobre dernier, a émis des réserves sur la capacité du plan à atteindre les objectifs fixés concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie.
- ☒ Les objectifs du projet de PCAET ne sont pour l'instant pas assez ambitieux au regard des enjeux climatiques mis en lumière par le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), **et notamment pour rester en dessous du seuil critique de +2°C.**

Tous les citoyens de la Métropole sont donc invités à répondre à cette consultation publique pour faire part à la Métropole de leur avis et de leurs attentes sur les questions essentielles que sont le climat, la qualité de l'air et la transition énergétique.

Lien vers le site de la consultation publique : <https://www.toulouse-metropole.fr/missions/developpement-durable/plan-climat/consultation-electronique-projet-plan-climat-energie#/nouvel-avis>

1) Contexte

Toulouse Métropole a approuvé par délibération du 28 juin 2018 son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ayant 4 objectifs :

- ☒ l'atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat,
- ☒ l'adaptation du territoire aux changement climatique,
- ☒ l'amélioration de la qualité de l'air pour la santé,
- ☒ la transition énergétique pour une croissance verte.

Le 18 octobre dernier, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) d'Occitanie a rendu son rapport sur le projet de PCAET de Toulouse Métropole (MRAE, 2018), émettant des **réserves sur la capacité du plan à atteindre les objectifs fixés** concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie (p.3). Cette institution juge par ailleurs que les objectifs du PCAET sont **trop peu ambitieux** pour ces deux critères, au vu des caractéristiques de Toulouse Métropole et en déclinaison des objectifs nationaux (p.13).

L'une des critiques de la MRAE concerne **l'adoption d'un objectif plus ambitieux de réduction de la part des véhicules thermiques individuels** (« La MRAE s'étonne de la modestie de cet objectif », p.16). L'objectif fixé par la Métropole est qu'en 2030 50% des déplacements s'effectuent autrement qu'en véhicule thermique individuel alors qu'en 2015 ce chiffre était déjà de 47%, ce qui ferait une augmentation de 3 points seulement en 15 ans. Les transports individuels représentent pourtant 34% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2015 (Toulouse Métropole, 2017), et sont donc un point essentiel à traiter pour atteindre l'objectif de réduction de 40% des émissions de GES par rapport à 2008.

Cet objectif de réduction de 40% est par ailleurs insuffisant. En effet, les dernières recommandations du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) préconisent des émissions globales ne dépassant pas 2,9 à 3,5 tonnes équivalent CO₂ (t éq. CO₂) par an et par habitant en 2030 afin de pouvoir limiter le réchauffement à 1,5 degrés, et d'en limiter les effets négatifs sur les populations, les écosystèmes et l'économie. Pour comparaison, en 2015 les émissions totales d'un Français étaient de 8,3 t éq. CO₂/an (Ministère, 2017), ce qui implique une réduction de 58% à 65% des émissions par Français. **Une métropole dynamique comme Toulouse ne devrait-elle pas donner l'exemple et s'engager à une réduction des émissions permettant d'atteindre le haut de**

cette fourchette, soit une diminution de 65% des émissions de ses habitants par rapport à 2015 ? Des objectifs aussi ambitieux associés à un plan détaillé et aux moyens pour le mettre en œuvre **permettrait à Toulouse Métropole de devenir un exemple dans le domaine de la transition écologique et énergétique**, avec de nombreuses retombées économiques et médiatiques. (phrase initiale : **permettrait à Toulouse Métropole de devenir un modèle dans le domaine de la transition énergétique, avec de nombreuses retombées en termes d'investissements et de rayonnement international de la métropole en Europe et dans le Monde.**)

2) Ouverture d'une consultation publique

Du **17 décembre au 16 janvier 2018**, Toulouse Métropole lance une grande consultation publique pour **recevoir des avis de l'ensemble des citoyens et acteurs de la Métropole** sur le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Tous les habitants de la Métropole sont donc largement conviés, à titre individuel, associatif ou professionnel, à profiter de cette consultation publique pour s'exprimer sur le PCAET de Toulouse Métropole et plus largement sur la transition qu'ils souhaitent voir opérer dans la Métropole pour limiter le réchauffement climatique.

Il est essentiel que tous les habitants du territoire s'emparent de ces thématiques que sont le réchauffement climatique, la qualité de l'air et la consommation d'énergie. La vitesse à laquelle la société va devoir changer et s'adapter nécessite en effet le **travail collaboratif de l'ensemble des citoyens, des entreprises et des collectivités pour inventer la société décarbonée et non polluante de demain.**

3) Informations pratiques

La consultation publique a lieu sur le site de Toulouse Métropole à l'adresse suivante : <https://www.toulouse-metropole.fr/missions/developpement-durable/plan-climat/consultation-electronique-projet-plan-climat-energie#/nouvel-avis>

Les documents du PCAET, l'avis rendu par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) d'Occitanie et la réponse de Toulouse Métropole sont disponibles sur le site de Toulouse Métropole à l'adresse suivante : <https://www.toulouse-metropole.fr/-/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-consultation-du-public-du-17-decembre-2018-au-16-janvier-2019>

Le collectif Alternatives Territoriales est un collectif de citoyens englobant plusieurs associations et dont la mission principale est le suivi, sur leur territoire respectifs, de la mise en place des Plan Climat Air Énergie Territorial. Vous trouverez plus d'informations sur le site national d'Alternatiba <https://alternatiba.eu/alternatives-territoriales> et sur la page du groupe Alternatiba de l'agglomération Toulousaine <https://alternatiba.eu/toulouse/alternatives-territoriales>

4) Contacts

Marie-Pierre Cassagne : mp.cassagne@gmail.com (Alternatives Territoriales, Toulouse en Transition)

Laurent Labbouz : l.labbouz@gmail.com (Alternatives Territoriales, Toulouse en Transition)

Axel Guillemain : axel.guillemain5@gmail.com (Alternatives Territoriales, Toulouse en Transition)

5) Bibliographie :

- GIEC. 2018. Résumé du dernier rapport du GIEC, à l'attention des décideurs (en anglais, pas encore de traduction française disponible). <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/summary-for-policy-makers>
- Ministère. 2017. DATALAB : Chiffres clés du climat – France et Monde. Edition 2017. Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et I4CE. http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2016/chiffres-cles-du-climat-edition2017-2016-12-05-fr.pdf